

CAMPAGNE ÉLECTORALE 2012
LE CONSEIL DE LA CULTURE VEUT DES RÉPONSES À 5 DOSSIERS PRIORITAIRES

Québec, le 21 août 2012 – Estimant qu'on parle trop peu des arts et de la culture dans la campagne électorale en cours, le Conseil de la culture des régions de Québec et Chaudière-Appalaches demande aux principaux partis politiques de se prononcer sur cinq grands dossiers jugés prioritaires : l'accroissement du financement de base en culture, l'augmentation de la fréquentation des lieux culturels par les jeunes, la disponibilité de ressources suffisantes pour la mise en œuvre de la politique sur le patrimoine, la mise en place d'un fonds d'appariement pour un meilleur financement privé et l'appui financier à des équipements structurants et, enfin, l'inscription de la culture au titre de 4^e pilier du développement durable.

Financement de base: pierre angulaire de la culture

Le financement de base des activités culturelles et artistiques demeure fragile et s'avère un combat de tous les instants au Québec, malgré le fait que la culture soit un des secteurs les plus rentables économiquement comme l'ont démontré les études antérieures réalisées de concert avec le Bureau de la statistique du Québec. C'est pourquoi le Conseil de la culture revendique de façon prioritaire:

- *la croissance et la récurrence des ressources financières dévolues au Conseil des arts et des lettres du Québec, afin de lui permettre notamment de mieux soutenir les artistes et le financement de base des organismes artistiques;*
- *l'accroissement des ressources financières dévolues aux budgets de transfert du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine dédiées plus spécifiquement à la diffusion professionnelle des arts et de la culture;*
- *la levée du moratoire sur la reconnaissance des institutions muséales au Québec et l'accroissement des ressources financières dévolues à ces institutions;*
- *le maintien de Placements Culture et de sa dotation budgétaire.*

Les jeunes et la culture

Les statistiques régionales le révèlent, il y a une diminution de la fréquentation des lieux artistiques et culturels professionnels par les jeunes lors de sorties scolaires. Un phénomène inquiétant lorsque l'on sait que c'est souvent le premier et seul contact avec la culture pour les nouvelles générations. Dans la foulée de l'Agenda 21 de la culture, le Conseil de la culture invite le gouvernement du Québec à favoriser l'augmentation des sorties scolaires en milieu professionnel.

Pour une vraie politique du patrimoine et la culture au titre de 4^e pilier du développement durable

La récente Loi sur le patrimoine culturel adoptée par le gouvernement du Québec doit être dotée des ressources suffisantes pour permettre sa concrétisation. À cette fin, le Conseil de la culture demande que les municipalités et les MRC aient les moyens d'assumer leurs responsabilités en matière de connaissance, de gestion, de préservation et de mise en valeur de leur patrimoine. Il demande également que la dotation du Fonds sur le patrimoine se poursuive afin de soutenir les initiatives de conservation et de mise en valeur locales et régionales.

Le Conseil de la culture demande également qu'à l'instar d'autres pays dans le monde, la culture soit reconnue comme le 4^e pilier de développement durable.

Un fonds pour stimuler le financement privé

Outre les projets annoncés récemment par le gouvernement du Québec dans nos régions, le Conseil de la culture demande aux partis politiques d'appuyer les projets d'infrastructures culturelles.

Le Conseil de la culture demande aussi au gouvernement du Québec de s'impliquer pour que le secteur privé soit davantage présent en culture. Il demande de créer un fonds d'appariement régional afin de stimuler le financement privé des arts et de la culture.

Réponses attendues et publiées

Le Conseil de la culture s'engage à diffuser les réponses aux questions posées en lien avec ces dossiers à ses membres notamment via sa page Facebook dès quelles seront reçues.

Les questions :

- Question 1** À l'instar d'autres pays dans le monde, êtes-vous pour ou contre l'intégration de la CULTURE à titre de 4^e pilier du développement durable ?
- Question 2** Pouvez-vous prendre l'engagement d'accroître ou d'appuyer l'accroissement du financement de base des activités artistiques et culturelles au cours du prochain mandat ?
- Question 3** Quelles sont les mesures concrètes proposées par votre parti afin de mettre en œuvre la Loi sur le patrimoine culturel ?
- Question 4** Dans un contexte scolaire, comment comptez-vous favoriser la fréquentation des lieux culturels professionnels par les jeunes ?
- Question 5** Outre les projets d'infrastructures déjà identifiés par le gouvernement actuel dans nos régions, quels sont ceux que vous comptez réaliser ou appuyer lors du prochain mandat ?
- Question 6** Avez-vous d'autres messages que vous souhaitez porter à nos membres et au milieu culturel et artistique des régions de Québec et Chaudière-Appalaches ?

-30-

Information et entrevues :

Suzanne Mercier

Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches

418 523-1333 poste 225 / suzanne.mercier@culture-quebec.qc.ca

François Grenon 418 523-9938 francois.grenon@sivis.ca

www.culture-quebec.qc.ca